

Le dix neuf mars deux mille dix huit, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Monsieur Bernard RIBET, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal : 13 mars 2018**

**Membres présents : M. RIBET Bernard, M. GRENET Denis, M. TETREL Philippe, Mme BRENNAN Dominique, Mme BEAUDRU Agnès, M. GOUJON Mathieu, M. NAVARRE Vincent, Mme LEGROS Sophie, M. CERVANTES Michel, M. SIMON Jean-Pierre, M. EDOUARD Guillaume**

**Absents excusés : Mme BERTRAND Monique,  
Mme FOUQUE Sylvie,  
Mme MAZOUER Sabrina.**

**Secrétaire de séance : M. GOUJON Mathieu**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018
2. Personnel communal
  - Renouvellement de contrat de travail
3. Commission Locale de Transport scolaire de Caux Estuaire
  - Clôture financière du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire
4. Travaux Rue des Charmilles
5. Salle Polyvalente : remplacement de l'adoucisseur
6. Informations Diverses
7. Questions Diverses

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 JANVIER 2018**

**Délibération n° 2018.06**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

**2. PERSONNEL COMMUNAL**

**Délibération n° 2018.07**

Renouvellement de contrat de travail

Monsieur le Maire :

- propose aux membres du conseil municipal de renouveler le contrat de Madame Dominique Fouache, adjoint technique, du 6 juillet 2018 au 5 juillet 2019 pour le ménage de la mairie et des écoles.

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 1 abstention,**

- **accepte** de renouveler le contrat de Mme Dominique FOUACHE pour l'année scolaire 2018-2019,
- **autorise** M. le Maire à signer tous documents afférents à ce contrat.

**3. COMMISSION LOCALE DE TRANSPORT SCOLAIRE DE CAUX ESTUAIRE**

**Délibération n° 2018.08**

Clôture financière du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la clôture des comptes du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Saint-Romain de Colbosc, les fonds restants (1849,30 €) vont être répartis entre les 14 communes membres du SIRS ayant bénéficié du service de transports scolaire, en fonction du poids de population DGF de chacune de ces communes par rapport à la population DGF totale des communes. La commune touchera la somme de 103,85 €.

Il propose d'inscrire cette somme au budget primitif 2018 et de verser cette somme à l'association Pian'piane sous forme de subvention.

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,**

- **accepte** de verser 103,85 € à l'association Pian'piane,
- **inscrira** cette dépense en subvention au budget primitif 2018.

**4. TRAVAUX RUE DES CHARMILLES**

Monsieur le Maire rappelle que la société "Atelier 2 Paysage" a obtenu le marché de maîtrise d'oeuvre.

Il convient de fixer une réunion de démarrage. La date retenue est le mercredi 21 mars 2018 à 17 h 30.

**5. SALLE POLYVALENTE : REMPLACEMENT DE L'ADOUCISSEUR**

Monsieur le Maire informe que l'adoucisseur d'eau de la salle polyvalente est en panne et doit être remplacé.

Il propose deux devis. Le conseil municipal étudie les devis et s'étonne d'un tel écart de prix.

Il souhaite obtenir de nouveaux devis pour permettre une meilleure étude.

**6. INFORMATIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal complète l'enquête transmise recensant les animaux nuisibles présents sur le territoire de la commune.
- L'agence de Saint Romain de la Direction des Routes propose une réunion le jeudi 12 avril 2018 à Gommerville pour échanger sur les programmes routiers départementaux pour l'année 2018.
- Un comité de Pilotage concernant la RD 6015 Yvetot / Le Havre est prévu le 18 avril à Rouen. Cette réunion a pour objet de faire le point d'avancement des études et des travaux réalisés. Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal participeront à cet échange.
- Monsieur le Maire et Mme Brennan ont pris rendez-vous avec le service juridique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
- La réception des travaux du permis d'aménager "101 rue du village" est prévue le mardi 20 mars.
- Monsieur le Maire propose de fixer une réunion de la commission "travaux" :  
- reprise des voiries des deux lotissements.
- Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il s'oppose avec 8 maires du canton au projet de fusion de Caux-Estuaire avec la CODAH qui envisage de créer une Communauté Urbaine. Madame la

Préfète a reçu les 9 maires pour échanger sur ce point. Elle arrêtera le périmètre le 20 avril prochain.

Ce projet semble prématuré : les communes n'ont pas été interrogées. Il manque beaucoup d'éléments et de chiffres pour pouvoir avancer sur ce dossier (impôts, compétences, PLU, représentation des communes rurales, avis de la population, etc. ). Le conseil municipal s'interroge sur le calendrier proposé par la CODAH et souhaite préserver le caractère rural des Trois Pierres.

- DATES DES PROCHAINES REUNIONS À RETENIR
  - ✓ 5 avril à 20 h 30 : Commission finances
  - ✓ 9 avril à 20 h 30 : Réunion du conseil municipal
  - ✓ 10 avril à 18 h 30 : Réunion du CCAS

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

La séance est levée à 22 h 00.